## CADRE21



## Preuve et attestation de développement professionnel Sexto 1 - Explorateur



## Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

Badge attribué à : Sandra Bélanger

https://www.cadre21.org/membres/sandrab-csskamloup-gouv-gc-ca

Date d'obtention : 2021-04-02 04:51:53

## Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ? La collaboration entre les partenaires est très importantes pour respecter les mandats de chacun.

Le respect des étapes est important en tant qu'intervenante scolaire est clairement définis dans la trousse Sexto.

Plusieurs documents me seront utiles pour enclancher le processus de la trousse Sexto et je devrai remettre au policier les grilles d'évaluations complétées.

Clé en main facile d'utilisation, étapes claires et bien définies.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions?

La démarche de la trousse Sexto est claire et facile à suivre. Elle me permettra d'être plus efficace et de ne pas me demander qu'est-ce que je dois faire, je n'aurai qu'a respecter les étapes établies pour respecter dresser rapidement un portrait de la situation et ainsi protégé l'intégrité physique et psychologique des jeunes impliqués et faire appel aux policiers qui eux feront leur travail. Je saurai aussi facilement et rapidement si je suis face a un acte malveillant ou un acte impulsif.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Respecter l'aide-mémoire de la trousse Sexto qui me permettra de poser les bon gestes au bon moment.

Respecter les questions dans la grille d'évaluation pour éviter de "fausser" le reste du processus. Je pourrai quider plus

facilement les jeunes et les parents dans le processus, car toutes les étapes sont clairement définis dans la trousse. C'est un clé en main, facile d'utilisation.